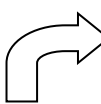
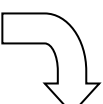





	Module d'initiation	1 ^{er} Module		Intersession	3 ^{ème} Module
Durée	1 jour	2 jours			1 jour
Qui est concerné ?	Chef d'entreprise	Jour 1	Jour 2		Jour 3
		Chargé de prévention TMS	Chargé de prévention TMS	Chargé de prévention TMS	Chargé de prévention TMS et Chef d'établissement souhaité)
	 Livrable et pré requis : Etat des lieux TMS Lettre d'engagement du projet 			Condition nécessaire : Projet de prévention finalisé et pilotage assuré par le chef d'entreprise (responsable de projet)	Condition nécessaire : Production d'un support de restitution des travaux réalisés dans l'entreprise Livrable : Fiche Bilan de fin de formation
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Fondamentaux de la prévention des risques Programme TMSpro Points essentiels à prendre en compte pour le pilotage du projet de prévention des TMS dans l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> Les TMS : contexte et enjeux, le programme TMSPRO, le dispositif de formation Apports de connaissances générales sur les risques TMS (notions d'anatomie, pathologies, facteurs de risques...) la prévention des TMS : <ul style="list-style-type: none"> - une action (un projet à installer dans l'établissement - la nécessité d'approcher et de comprendre le travail réaliser Apports de connaissances sur la mise en œuvre des étapes de la démarche de prévention du risques TMS, méthodes et outils associés Le repérage 	Apports de connaissances sur la mise en œuvre des étapes de la démarche de prévention du risque TMS, méthodes et outils associés (suite) <ul style="list-style-type: none"> Analyse des situations de travail L'évaluation des facteurs de risque (MACPT, RITMS3) La recherche de pistes de solutions 	Mise en œuvre des étapes de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> Retour d'expérience sur la mise en œuvre de l'action dans l'établissement Rappels sur les conditions de réussite (en fonction des difficultés évoquées) Suite et perspectives pour ancrer la démarche <ul style="list-style-type: none"> - La construction et la mise en œuvre du plan d'actions - l'évaluation et le suivi des actions - l'évaluation de la démarche et sin inscription dans le temps - Les relais pour poursuivre l'accompagnement Le reporting TMSpros Bilan de la formation
	 0,5j d'accompagnement du pilote (en présence du chef de projet) sur la partie construction/finalisation/validation du projet proposé (obj = projet finalisé et pilotage assuré par le chef d'entreprise). 			 0,5j d'accompagnement du chef de projet sur la mise en œuvre des étapes	

A l'issue de la formation, le chargé de prévention est capable de mettre en œuvre les étapes de repérage, analyse, évaluation des risques TMS et de rechercher des pistes d'action.